



RAPPORT

D'ACTIVITÉ

2022

**Rapport
d'activité**

2022

Sommaire

MOT DU PRÉSIDENT 3

QUI SOMMES-NOUS ? 4

Historique d'EPAL France 4
Nos missions et nos engagements 5

L'ANNÉE EN CHIFFRES CLÉS 7

Les licenciés EPAL 7
Les chiffres de fabrication et reconditionnement 8
Les autres chiffres d'activité 9

2022, UNE ANNÉE RICHE POUR EPAL FRANCE 10

Webinaire : des services logistiques associés à la palette EPAL 10
La contrefaçon et défense de la marque 11
S'engager pour la lutte contre le changement climatique 12
EPAL France sur le terrain 13
Réélection de la Gouvernance Epal International 15

PROMOUVOIR EPAL FRANCE 16

Nouveau site internet : lever de rideau réussi 16
Suivez-nous sur LinkedIn et notre chaîne YouTube ! 17
Newsletter et journal interne : une communication 360° 18
Salons professionnels : une dynamique engagée 19

À VENIR EN 2023 20

Manuel, référentiel du reconditionneur de palettes et Futuropallettes : 3^{ème} édition 20
Poursuite des salons professionnels et Webinaires 21
Engagement dans le développement durable : poursuite des actions 22

« La résilience de notre
filière constitue un capital
qu'il va falloir conserver »

« Aujourd'hui, la palette
bois n'est plus une simple
commodité »



MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2022 aura été marquée par la persistance de la crise sanitaire en Europe, par les tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine débouchant sur la guerre, par la flambée des cours de la matière première, du bois notamment mais aussi de l'énergie, enfin par une inflation générale qui semble s'installer. Face à ce constat des plus morose et aux chocs exogènes qui ont pesé sur l'activité économique, la palette EPAL a bien résisté.

Les fabricants et reconditionneurs de palettes EPAL ont su se mettre en ordre de marche face à ces «turbulences», en adaptant leurs méthodes, leurs outils, leurs organisations... pour progresser et s'améliorer le mieux possible dans des temps courts. La résilience de notre filière constitue un capital qu'il va falloir conserver et faire croître car la partie n'est pas forcément gagnée ; gardons-nous de tout triomphalisme ! Mais, je tiens à saluer ici le travail collectif de l'ensemble des acteurs de la filière qui a su, une fois encore, faire preuve d'engagement pour assurer la fourniture de palettes dans un contexte difficile.

La situation actuelle manque de lisibilité pour l'ensemble des secteurs économiques, et la filière bois ne fait pas exception à cela. Pourtant les industriels, et progressivement les Pouvoirs Publics, regardent sous un nouvel angle la palette bois, et nous ne pouvons que nous en réjouir. Aujourd'hui, elle n'est plus une simple « commodité », en ce sens que certains pouvaient estimer que c'était un produit de consommation

courante, un produit standardisé, essentiel certes, mais dont l'usage et la disponibilité ne posaient pas de difficultés majeures d'approvisionnement. Elle est devenue, en peu de temps, un maillon indispensable de la Supply Chain auquel les industriels attachent une importance grandissante.

Produites à partir d'un matériau renouvelable, réparables et réemployables, recyclables avec un taux de recyclage important, disposant d'un faible impact carbone, les avantages des palettes EPAL sont multiples, ce qui en font des supports logistiques d'avenir, pleinement résilientes face aux enjeux du changement climatique (économie circulaire, matière biosourcée, réemploi).

Toujours plus nombreux, c'est ainsi que je souhaite conclure cet éditorial ! EPAL France aura vu son nombre de licenciés augmenter cette dernière année et ses volumes de production et de réparation à la hausse. Alors, je souhaite à l'EPAL et à EPAL France de conserver cette bonne énergie et son agilité pour poursuivre ses projets et développements et relever les défis qui s'annoncent pour 2023. Cette année s'annonce encore riche et passionnante

Je vous souhaite santé et bonheur dans vos vies professionnelles et personnelles.

Agréable lecture de ce document et à très bientôt.

Jean-Philippe GAUSSORGUES
Président EPAL France
Vice-président EPAL International

Qui sommes-nous ?

Historique d'EPAL France

1991

Création de l'EPAL : initiative des professionnels français, allemands et suisses du secteur de la palette.

1994

Création du comité français QUALIPAL, chargé d'assurer en France le suivi des fabricants et réparateurs de palettes dites « Europe »

2014

Séparation entre l'EPAL et l'UIC (Union Internationale de Chemins de fers). Les palettes EPAL neuves portent désormais le seul logo « EPAL dans l'ovale ».

2017

L'association QUALIPAL est dissoute et le Comité National EPAL France est créé, rattaché à la Fédération Nationale du Bois.

2021

EPAL international fête ses 30 ans d'existence et la palette Europe ses 60 ans.

2022

La communauté des licenciés ne cesse de progresser en France sous l'effet d'une forte demande de palettes EPAL : 215 professionnels (fabricants, reconditionneurs, négociants) sont désormais agréés.

Nos missions et nos engagements

Une communication structurée dans le temps
Promouvoir les différents types de palettes EPAL sur le marché français (site internet, newsletter, salons...)

PROMOUVOIR

Des informations à nos licenciés fiables et régulières
Accompagner les adhérents français au quotidien (gestion administrative, demandes d'informations ...)

ACCOMPAGNER

REPRÉSENTER

Une organisation formalisée et transparente
Représenter la France au sein de l'EPAL, être l'interlocuteur des Pouvoirs Publics.

Des actions d'influence ciblées et organisées
Lutter contre les contrefacteurs, conduire des actions de défense de la marque et de contrôle de la qualité.

LUTTER

L'équipe EPAL France



JEAN-PHILIPPE GAUSSORGUES

Président EPAL France



LÉA CHARRON

Responsable EPAL France



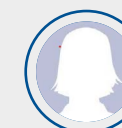
AURÉLIE VERDU

Assistante EPAL France



JOËL BOUTIN

Chargé de mission EPAL France



PHILICIA GOMEZ

Assistante comptable EPAL France



Merci Karine !

Pendant 5 ans Karine a assuré, avec rigueur et enthousiasme, le suivi du budget et la comptabilité d'EPAL France, en plus de sa mission quotidienne de comptable au sein de la FNB qu'elle a quittée fin octobre 2022. EPAL France lui adresse tous ses remerciements et lui souhaite une pleine réussite dans ses nouvelles activités.

La gouvernance





JEAN-PHILIPPE GAUSSORGUES
Président EPAL France

Collège Fabricants

Collège Reconditionneurs

Collège transporteurs/
logisticiens/utilisateurs



CAROLE GALLIEN
Directrice SMB
LOIRE PALETTES



CHRISTOPHE BENETON
Président du Groupe ENVIRIS



ERIC DEME
Directeur de PGS REVERSE



FLORENT JOLIVEAU
Représentant
Groupe Archimbaud



RENAUD CORNU
Président d'EPALIA



JEAN-CLAUDE PLA
Directeur
Groupe VINGEANNE



NICOLAS DESTAMPES
Dirigeant Ets Destampes



NICOLAS TANIÈRE
Directeur VALORPAL
Groupe BURBAN



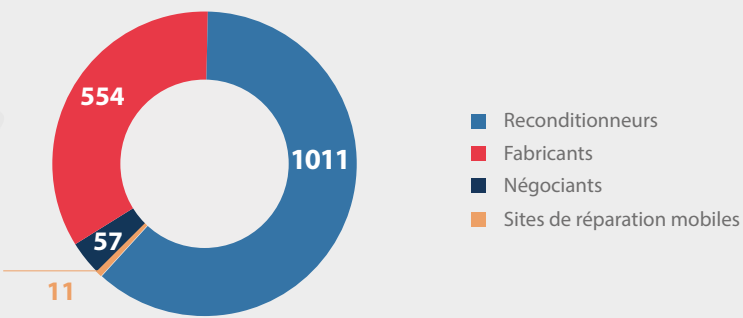
MICHAEL MODUGNO
Vice-Président du Groupe PGS

L'année en chiffres clés

Un nombre de licenciés en progression pour 2022

MONDE : Répartition des adhérents par métier en 2022

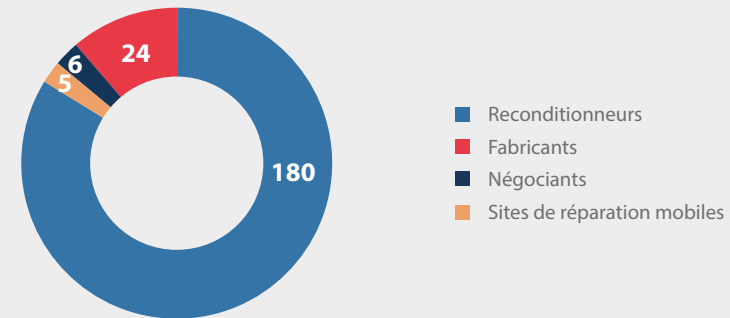
1633
adhérents
répartis dans
36 pays



Ce qu'il faut retenir :
Le nombre de licenciés EPAL dans le monde ne cesse d'augmenter chaque année, avec 31 nouveaux licenciés entre 2021 et 2022, soit une progression de l'ordre de 2 % (31 nouveaux licenciés, tous métiers confondus). Chez les fabricants, le nombre de licenciés a connu une progression significative de 5 % sur le dernier exercice.

FRANCE : Répartition des adhérents par métier en 2022

215
licenciés en
France



Ce qu'il faut retenir :
En France, la progression du nombre de nouveaux licenciés a été de 5 % (9 nouveaux licenciés, tous métiers confondus) entre 2021 et 2022, soit plus du double de ce qui a été enregistré sur le plan mondial. C'est chez les reconditionneurs que l'augmentation est la plus notable avec 6 nouvelles licences attribuées entre 2021 et 2022.



Les chiffres de fabrication et de reconditionnement

Ce qu'il faut retenir :

MONDE :

Entre 2019 et 2022, la production de palettes EPAL dans le monde a augmenté de 18 % et de 4 % pour les palettes reconditionnées. A noter qu'entre 2021 et 2022, la production mondiale de palettes EPAL a augmenté de 10,5 %, ce qui est très important au regard des autres années.

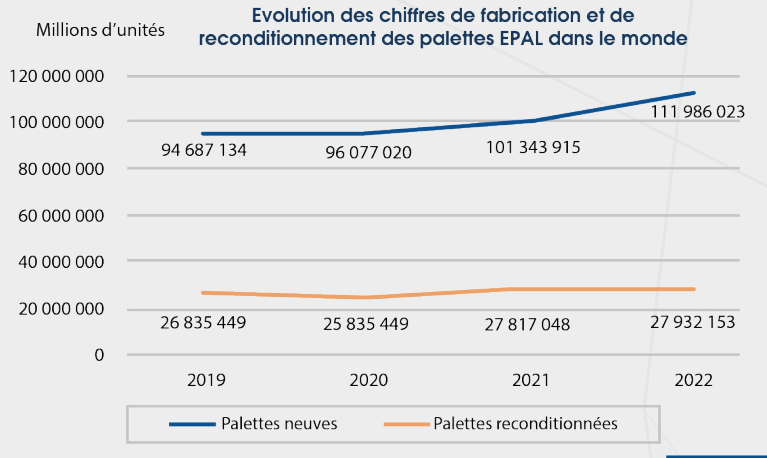
FRANCE :

La fabrication des palettes EPAL a connu une hausse très forte ces 4 dernières années, de l'ordre de 36,5 %, à comparer sur le plan mondial aux 18 %. Entre 2021 et 2022, la production de palettes EPAL a augmenté de près de 20 %.

En revanche, le reconditionnement des palettes EPAL a légèrement fléchi, d'environ 2,5 % entre 2019 et 2022. Entre 2021 et 2022, le reconditionnement des palettes EPAL est resté stable, avec une faible hausse de 0,4 %.

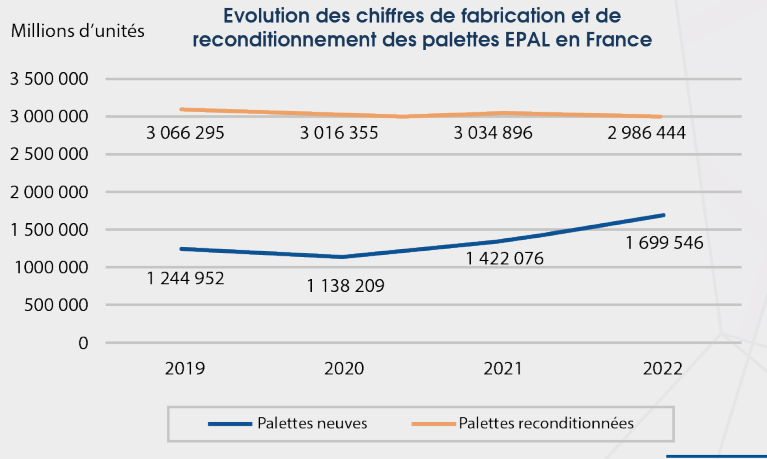
La fabrication et la réparation de palettes EPAL

MONDE



La fabrication et la réparation de palettes EPAL

FRANCE



Les autres chiffres d'activité de 2022

La palette bois EPAL, une qualité contrôlée et certifiée



2149

Inspections de licences réalisées par Bureau Véritas pour les reconditionneurs



327

Inspections de licences réalisées par Bureau Véritas pour les fabricants

Soit chaque jour en moyenne : 11 sites contrôlés par Bureau Véritas.

Des ressources mobilisées pour promouvoir la marque et accompagner les licenciés



15

rendez-vous avec des utilisateurs de palettes



73

visites de reconditionneurs de palettes non-licenciées



16

visites d'entreprises licenciées



17

visites administratives de demande de licence

2022 : UNE ANNÉE RICHE POUR EPAL FRANCE

Webinaire : des services logistiques associés à la palette EPAL

La gestion de la palette EPAL soulève régulièrement des questions de la part des acheteurs et des utilisateurs : problématique de l'échange avec les transporteurs, relocalisation, suivi des supports entre différents sites et différents acteurs, etc. Autant de problématiques mises en exergue avec les tensions sur le marché suite au COVID, puis début 2022 suite aux répercussions de la guerre en Ukraine.

Des solutions existent pourtant pour accompagner les acteurs de la logistique dans l'optimisation de la gestion de leurs palettes EPAL. Afin de mieux les connaître et mieux apprécier leurs services et prestations, EPAL France a organisé, en juillet, **un Webinaire de présentation des services logistiques associés à la palette EPAL**, avec la participation des entreprises : PGS Reverse, PAKI, OPALEAN, Magic Pallet et PFM PALBANK.

Une conférence en ligne qui a réuni pas moins de 60 participants, et suscité de nombreuses questions auprès des intervenants. Un format de communication, bien adapté et adopté, qui devrait être renouvelé en 2023 sur d'autres sujets.



Contrefaçon et défense de la marque EPAL : des enjeux majeurs

La contrefaçon est un phénomène qui profite aujourd'hui de la mondialisation des échanges et qui n'épargne aucun secteur de l'activité économique : à ce titre, la palette EPAL en est victime.

Le Comité National EPAL France poursuit donc sa lutte contre l'utilisation frauduleuse de la marque déposée « EPAL dans l'ovale » (EPAL) avec le soutien du cabinet Rödl & Partner, spécialisé dans la protection des marques. En 2022, près d'une vingtaine de sociétés qui pratiquaient la réparation de palettes EPAL sans agrément ont été mises en demeure par le cabinet.

Ainsi, la surveillance douanière à l'import en France sur des « marchandises marquées en circulation sur palettes bois » est activée, mesure qui vient en complément de la surveillance douanière des marchandises à l'importation mise en place au niveau de l'Union Européenne. Toutes ces mesures servent d'une part, à protéger les utilisateurs contre les imitations de très mauvaises qualité et source d'accidents, d'autre part à préserver les adhérents EPAL France face à la concurrence déloyale et au dumping des prix pratiqués par les contrefacteurs.

Lutter contre le vol des palettes

Avec des prix de vente à la hausse, les palettes EPAL suscitent plus que jamais les convoitises. Les vols de palettes EPAL sont une réalité terrain récurrente, pour faire ensuite l'objet de trafics et de revente illicites.

Ainsi pour donner suite à des vols répétés de palettes EPAL, les services de la Gendarmerie Nationale et la section d'appui judiciaire de la région AURA ont contacté EPAL France, pour mettre en place une collaboration active en vue d'endiguer ce phénomène. Une réunion s'est tenue avec la gendarmerie à l'issue de laquelle une note d'information nationale, à destination des procureurs, a été rédigée **afin de bien informer les magistrats sur le système EPAL et la protection de marque qui lui est associée.**

Les contacts avec les différentes sections d'appui judiciaire de la Gendarmerie Nationale de l'ensemble des différentes régions françaises, sections qui luttent contre le phénomène de vols de palettes qui s'est largement développé depuis quelques mois, continuent aujourd'hui à se multiplier.

S'engager pour la lutte contre le changement climatique

Participation d'EPAL France aux côtés de la FNB au séminaire de la Convention des Entreprises pour le Climat

Les 18 et 19 octobre 2022, la FNB (Fédération Nationale du Bois) et EPAL France, en partenariat avec les équipes de la Convention des Entreprises pour le Climat, ont organisé un séminaire sur le thème « **Agir pour accélérer la transition écologique des entreprises de la filière forêt bois** ». Près de 40 dirigeants d'entreprises de la filière et leurs collaborateurs ont participé à ce séminaire. Durant 2 jours, les entreprises ont bénéficié d'un accompagnement en accéléré sur le modèle du parcours développé par la CEC. Lors de la première journée, les participants ont réalisé la Fresque du Climat : une nécessité pour rappeler les causes et les conséquences des activités humaines sur le climat.



Ce séminaire a été l'occasion de faire le constat d'une bonne prise de conscience des grands enjeux climatiques des acteurs, avec un engagement déjà fort des industriels de la filière bois palette.

A l'initiative de cette belle aventure, il convient de remercier particulièrement, Renaud Cornu, Président d'EPALIA, membre du Conseil de Gouvernance d'EPAL France et participant à la Convention des Entreprises pour le Climat.

Réparation des palettes EPAL : un nouveau pas vers le réemploi et l'économie circulaire

Depuis le 1^{er} avril 2022, le Comité de Direction de l'EPAL a décidé d'autoriser l'utilisation de planches et de dés de récupération pour réparer les palettes Europe EPAL de la classe C. Jusqu'à présent, toutes les palettes Europe EPAL de réemploi devaient être réparées uniquement avec des planches et des dés neufs. Désormais, ce principe ne continuera à s'appliquer qu'aux palettes des classes A et B. En autorisant, la réparation avec du bois d'occasion, l'EPAL apporte une contribution supplémentaire précieuse dans le positionnement de la palette EPAL au sein de l'économie circulaire.

Diminuer l'utilisation de bois neuf dans le cadre de la réparation des palettes Europe EPAL limite l'utilisation de la ressource bois, améliore les bilans énergétique et carbone de la réparation, ce qui contribue ainsi à la protection du climat.



EPAL France sur le terrain

NIMP15 : des discussions avec les DRAAF pour renforcer la collaboration dans l'application de la norme

En juillet, les représentants de la DRAAF (Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt) et d'EPAL France se sont réunis à propos de l'application de la NIMP15 chez les reconditionneurs de palettes. En effet, à l'occasion de certaines inspections réalisées en région, la DRAAF a constaté certains manquements, et notamment :

- l'utilisation pour la réparation de bois neuf non traité et/ou le non-marquage des planches réparées (contrairement à ce qui est exigé dans la réglementation) ;
- des opérateurs qui ne disposent pas de numéro d'enregistrement NIMP15, alors qu'ils sont agréés EPAL.

En effet, le Code Rural vient d'être modifié récemment en vue de la publication d'un arrêté au Journal Officiel qui va intégrer l'obligation pour les reconditionneurs qui commercialisent des palettes NIMP15 d'avoir un numéro d'enregistrement NIMP15 ; le texte de l'arrêté est prêt, et devrait être publié prochainement.

Ces échanges ont été l'occasion d'alerter les services de l'Etat sur la nécessité de clarifier et d'harmoniser l'application de la norme NIMP15 au niveau français mais surtout au niveau européen où des disparités existent encore entre les pays.

Suivi des travaux de l'ADEME sur la réglementation relative au réemploi de palette

Réemploi et réutilisation sont des thèmes d'action forts portés par l'ADEME, en regard des objectifs fixés par la loi Anti-Gaspillage Economie Circulaire et par la loi Climat.

Dans le cadre des travaux de l'ADEME et de l'observatoire national du réemploi et de la réutilisation, EPAL France a expliqué en détail le mode de fonctionnement du système EPAL et sa contribution positive au prolongement de la durée de vie des produits, à l'économie circulaire et à la réduction de la production des déchets.

Ces réunions de travail ont permis de mieux positionner la palette EPAL auprès des Pouvoirs Publics, notamment dans le cadre des futurs dispositifs mis en place pour la REP emballages.



© EPAL France

Rencontre et échanges avec une délégation coréenne

EPAL France a reçu, en septembre, une délégation du Ministère de l'Agriculture Sud-Coréen. Cette rencontre a permis de faire la promotion du système EPAL, et plus largement de la palette bois, en rappelant ses atouts environnementaux, et notamment son caractère réparable et réutilisable.

La présentation du pool EPAL, des principes d'échangeabilité au niveau mondial, a suscité beaucoup d'intérêt et de questions de la part d'interlocuteurs, encore majoritairement utilisateurs, ou promoteurs, de palettes plastique. Pour parfaire sa connaissance de la palette bois, la délégation a poursuivi son déplacement en France par la visite d'un des sites de reconditionnement de Burban Palettes, et la rencontre de son dirigeant Didier Burban.

Intervention dans les réunions de travail AUTF

L'AUTF (Association des Utilisateurs de Transport et de Fret) valorise et défend les intérêts des chargeurs auprès des Pouvoirs Publics et dans les différentes instances internationales, et nationales. Elle dispose en son sein de commissions et groupes de travail qui ont pour vocation de traiter des enjeux liés au transport. A ce titre la palette bois, et la palette EPAL en particulier, suscite régulièrement des questionnements, notamment au regard des inquiétudes générées par la hausse des prix et les tensions d'approvisionnement.

Pour y répondre, EPAL France a participé à plusieurs groupes de travail de la Commission Route de l'AUTF, qui a suscité beaucoup d'intérêt et a permis de tisser des liens et un relationnel étroits et de qualité. Selon les besoins exprimés par l'AUTF, de nouvelles rencontres pourraient avoir lieu en 2023 afin de faire un point sur l'état de la conjoncture du marché de la palette EPAL.

Intervention auprès de Grands Comptes utilisateurs de palettes EPAL

Les clients Grands Comptes, utilisateurs actifs ou potentiels de palettes EPAL, ont des attentes et des besoins en termes de connaissance produits et de marché qu'il est important de satisfaire par des informations précises délivrées en face à face, au sein même des entreprises.

C'est ainsi que l'équipe d'EPAL France a été amenée à conduire plusieurs réunions d'information sur la palette EPAL dans de grands groupes industriels et commerciaux ; des échanges fructueux avec des responsables achats, qualité, supply chain... qui ont permis de renforcer le positionnement de la palette EPAL, et d'apporter des réponses circonstanciées aux différents cas de figure exposés.



Réélection de la gouvernance EPAL INTERNATIONAL

Élection des co-Présidents de l'EPAL et du Comité de direction

Après quatre mandats et douze années à la présidence de l'EPAL, Robert Holliger a décidé de passer le flambeau. Ainsi, le 24 juin 2022, l'Assemblée Générale de l'EPAL a unanimement élu **Jarek Maciążek et Dirk Hoferer en tant que co-Présidents de l'EPAL** pour les trois années à venir. Tous deux étaient déjà vice-présidents de l'EPAL et représentants des Comités Nationaux de la Pologne et de l'Allemagne au sein du Comité de Direction. Ils possèdent chacun une grande expérience dans le domaine de la fabrication de palettes et de l'organisation du pool EPAL. **Robert Holliger** a été nommé membre honoraire et **Président d'honneur de l'EPAL**. Un chaleureux hommage lui a été adressé pour l'énergie et le temps consacrés à l'EPAL durant ces douze années.



© EPAL France

Lors de cette réunion, le nouveau Comité de Direction de l'EPAL a été élu. Les membres du Comité de Direction, à savoir Davide Dellavalle (EPAL Italia), Roman Malicki (EPAL Polska), Peter McKenzie (EPAL UK/Ireland), Tatyana Sargsyan (EPAL Baltic States) et Paulo Verdasca (EPAL Portugal) ont été réélus, ainsi que les représentants permanents des membres fondateurs, Jean-Philippe Gaussorgues (EPAL France), Dirk Hoferer (EPAL Deutschland) et Pascal Holliger (EPAL Suisse). Le Comité de Direction a également accueilli un nouveau membre en la personne d'Alexandre Coppée (EPAL Belgique).

Élection des vice-Présidents de l'EPAL

En septembre 2022 a eu lieu l'élection des vice-Présidents de l'EPAL à Lisbonne, lors d'une réunion du Comité de Direction. Jean-Philippe Gaussorgues, Président d'EPAL France, a été réélu aux côtés de Tatyana Sargsyan (EPAL Baltic States) et de Davide Dellavalle (EPAL Italia). Ainsi constitué, le nouveau Présidium de l'EPAL sera en mesure d'évaluer les nombreux enjeux actuels sous différentes perspectives, et de prendre les bonnes décisions pour les licenciés de l'EPAL mais aussi les utilisateurs de palettes, comme cela a été souligné par les deux co-Présidents nouvellement élus.

En 2022, la France, en la personne de Jean-Philippe Gaussorgues, renforce significativement sa position au sein des instances de direction d'EPAL International.



© EPAL France

PROMOUVOIR EPAL FRANCE

EPAL France mise beaucoup sur la communication pour assurer une large promotion de la marque EPAL et une meilleure connaissance des entreprises et des produits qui y sont associés. Aussi, pour faire rayonner la palette EPAL, il faut non seulement produire du contenu, comme EPAL France en a l’habitude, mais aussi le faire-savoir et bien le diffuser.

Nouveau site internet : lever de rideau réussi !

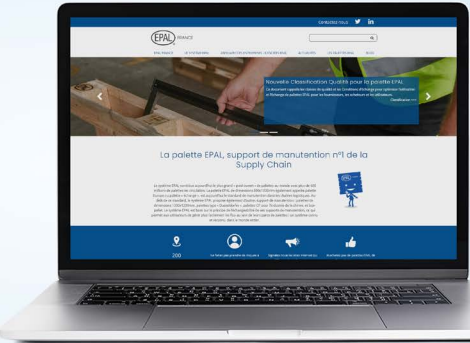
Notre site internet www.epal-france.fr a changé et a été mis à jour : plus attractif, plus ergonomique et plus pratique, sa mise en ligne date d’avril 2022.

Parmi les nouveautés à souligner : un blog avec des articles thématiques pour relayer l’actualité, un moteur de recherche, mais aussi la publication régulière d’articles de fond documentés. Pour animer visuellement le site, une « Mascotte Epal France » a été intégrée, afin d’accompagner le visiteur tout au long de son parcours.

Enfin, toute l’information est relayée en temps réel, et notamment celle relative à l’annuaire des entreprises licenciées EPAL qui constitue un « must », un incontournable pour les acheteurs / utilisateurs de palettes, à la recherche de fournisseurs.

Le nouveau site web d'EPAL France est en ligne !

www.epal-france.fr



© EPAL France

Suivez-nous sur LinkedIn et sur notre chaîne Youtube

Le choix concerté de ne communiquer plus que sur **LinkedIn**, et d’abandonner Twitter, a été acté. LinkedIn est mieux adapté à notre communauté, et pour EPAL France c’est la garantie d’être présent sur le plus grand réseau social professionnel pour communiquer utilement auprès des décideurs, commerciaux, responsables achats et logistiques... Toute l’année, des actualités professionnelles comme des documents de presse, des prises de position, ou encore des annonces à la suite d’un événement sont publiées sur la page.



1212
Abonnés sur LinkedIn

394
Nouveaux abonnés sur LinkedIn en 1 an

250
Posts publiés

Et pour ne pas perdre le fil des événements, EPAL France dispose désormais de sa chaîne YouTube. Celle-ci permet de partager toutes les vidéos produites au cours de l’année (vidéos événementielles, d’informations et de découverte, d’entreprises, prises de parole, etc.) avec les abonnés de la chaîne YouTube, mais aussi par le biais du partage sur les autres réseaux sociaux. A ce jour elle permet de visionner plus d’une vingtaine de vidéos.

Retrouvez toutes les vidéos EPAL France sur notre chaîne YouTube et profitez-en pour vous abonner [ici](#)

Newsletter et journal interne : Une communication 360°

Ces deux supports de communication s'adressent à deux cibles différentes et combinent une réelle complémentarité d'informations. Plus précisément :

- **La palette EPAL & Vous**, journal interne de la profession, est destinée aux fabricants et reconditionneurs de palettes EPAL ; elle fait régulièrement le point sur toutes les nouveautés, règlements et informations techniques qui régissent l'activité des professionnels licenciés ;
- **Epal News**, la newsletter de la profession informe et fidélise, en aval, clients et utilisateurs de palettes.

Un numéro de « La palette EPAL & Vous » a été publié en juillet 2022, dont la diffusion, auprès des adhérents EPAL France a été faite en version papier, mais aussi en format numérique. Epal News, quant à elle, a connu un rythme de publication soutenu avec pas moins de cinq numéros (février, mars, mai, septembre, octobre) disponibles sur le site d'EPAL France (rubrique actualités) et relayés sur LinkedIn.



© EPAL France

Salons professionnels : Une dynamique engagée

Participer à un salon professionnel constitue toujours une opportunité unique de créer et de renforcer les liens avec les différents acteurs de notre secteur d'activité : prospects, partenaires, clients ou prestataires... Les événements professionnels sont aussi l'occasion de bénéficier d'une meilleure couverture médiatique pour la palette EPAL.

C'est pourquoi en 2022, EPAL France a décidé de participer à deux salons particulièrement importants : **la SITL** (Semaine de l'Innovation du Transport et de la Logistique) et **ALL4PACK**.

La participation d'EPAL France à la dernière édition SITL a été un franc succès et a permis de développer la promotion de la marque auprès de nombreux acteurs, sans compter les échanges fructueux établis avec certaines organisations professionnelles et fédérations du secteur de la logistique et du transport, AUTP et FNTR, entre autres.

Afin de valoriser la présence d'EPAL France et mettre en lumière les atouts de la palette EPAL sur le salon, un dispositif de communication a été mis en place avec l'agence Madison Communication qui a assuré la couverture live du stand et réalisé des vidéos interviews de l'équipe EPAL France et des adhérents présents sur le salon, toutes relayées sur le compte LinkedIn et YouTube d'EPAL France.

ALL4PACK est un salon international, qui revendique son rôle de précurseur de toutes les solutions durables d'emballage et d'intralogistique ; à ce titre, la palette EPAL se devait donc d'y participer ! Le stand d'EPAL France, situé au sein du Village Emballages bois et à proximité du stand du Pôle Emballage Bois, a accueilli un grand nombre de visiteurs et bénéficié d'une très bonne couverture médiatique.

Mais l'équipe d'EPAL France va également aux contacts de ses licenciés dans les salons où ils exposent, comme par exemple lors du Carrefour International du Bois qui s'est tenu à Nantes, ou encore à l'occasion du salon EUROBOIS de Lyon. Autant de manifestations importantes de la filière forêt-bois qui désormais s'ouvrent à la palette, et à la palette EPAL en particulier.



À venir en 2023

Manuel du reconditionneur de palettes

Les reconditionneurs de palettes représentent désormais en France une profession à part entière dont l'activité, très évolutive, a connu de profonds changements ces 40 dernières années. Les professionnels du secteur de la palette s'accordent sur le besoin de professionnalisation de ce métier, car c'est pour eux une piste d'action prioritaire pour maintenir la palette d'occasion au cœur de la Supply Chain.

Aussi, la Commission Palettes de la FNB a décidé d'engager l'actualisation de l'ouvrage « Référentiel qualité du fabricant, du reconditionneur et de l'utilisateur des palettes et caisses-palettes en bois », datant de 2002, pour entre autres :

- Décrire, expliciter la réalité des métiers liés à l'activité de reconditionnement de palettes ;
- Recenser l'intégralité des exigences et réglementations auxquelles les reconditionneurs doivent répondre pour exercer leurs activités ;
- Faciliter les échanges et la communication entre les acheteurs/utilisateurs de palettes reconditionnées et leurs fournisseurs.

De fait, l'EPAL trouvera sa place dans cet ouvrage au vu de l'importance des palettes EPAL reconditionnées mises chaque année sur le marché. La réglementation technique de l'EPAL pour la réparation constituera un chapitre d'importance du document.

FUTUROPALETES : 3^{ème} édition

EPAL international et EPAL France seront de nouveau partenaires et acteurs de la 3^{ème} édition de Futuropalletes 2023 qui se tiendra en novembre à Paris. Organisée par la Commission Palettes de la FNB, cet événement devrait faire appel à 4 formats d'échanges complémentaires : interviews, exposés/communication, tables rondes, ateliers, utilisés pour donner une dimension internationale à cette manifestation, placée sous le thème général de « **La palette bois à l'aune de l'industrie du futur** ».

L'enquête, conduite à l'issue de l'édition de 2021, avait fait ressortir un taux de satisfaction des participants de plus de 90 % et le besoin d'une nouvelle édition dès 2023.

FUTUROPALETES 2023

Poursuite des salons professionnels

EPAL France poursuivra sa participation dans des salons professionnels pour assurer pleinement la communication auprès des acteurs du marché de la palette EPAL, et développer la visibilité des produits et de l'offre française.

Un choix sera opéré en fonction de l'importance des salons qui se tiendront en 2023 et des possibilités offertes (portée géographique, type de manifestation, visitorat, référence dans le secteur de la Supply Chain, visibilité...).



Webinaires, nouvelle source d'inspiration et d'échanges

Fort du succès du Webinaire sur les services logistiques organisé en 2022, EPAL France prévoit de reconduire ce format en ligne, sur différentes thématiques.

En effet, cette formule permettra d'apporter de nouvelles analyses et avis d'experts sur des sujets d'actualité et inspirants liés à la palette EPAL, comme par exemple : la loi AGECE (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire) et ses incidences réglementaires pour la palette, la REP emballages (Responsabilité Elargie des Producteurs) ou encore le dossier contrefaçon des palettes EPAL.



Engagement dans le développement durable : Poursuivre des actions

La RSE – responsabilité sociale / sociétale des entreprises - et plus encore la transformation écologique des entreprises ne sont plus seulement des questions à se poser, mais s'imposent à tous les acteurs et en particulier aux entreprises de la filière palettes. Les conséquences négatives du réchauffement climatique sont devenues une telle évidence qu'elles nous invitent aussi à repenser tous nos référentiels.



Face à ce constat, la FNB se propose d'initier, avec un prestataire externe, une démarche nouvelle, dynamique, qui vise à proposer aux entreprises de la filière forêt-bois « un parcours RSE » initiatique, évolutif selon le degré de maturité de l'entreprise. Ce dernier comportera des phases de sensibilisation / information au sujet, de formation, d'échanges intra-entreprises dans le cadre de journées en intelligence collective, de mise en œuvre...

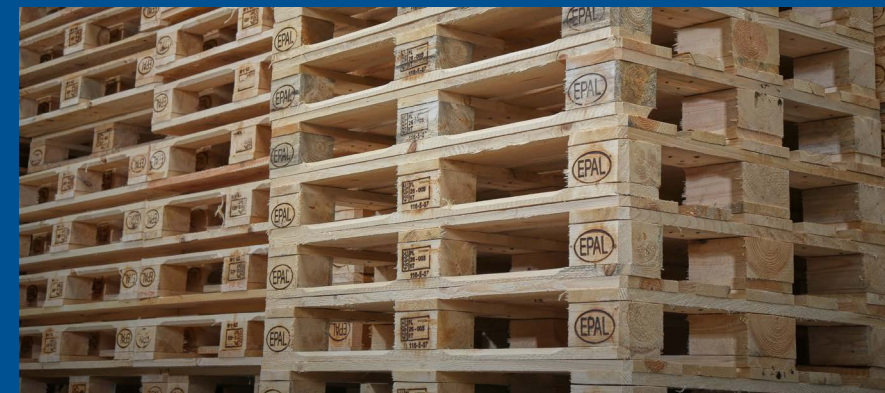
EPAL France va s'associer avec la FNB pour porter cette action auprès des licenciés EPAL France qui souhaiteraient y participer, la palette bois EPAL étant particulièrement concernée par cette prise de conscience écologique.

Poursuite de la lutte contre la contrefaçon

Les investigations terrain quotidiennes d'EPAL France démontrent qu'un volume, encore trop important de palettes neuves et d'occasion, sont commercialisées sous la marque EPAL, bien que non fabriquées ou réparées par des entreprises agréées. Dans ces conditions, aussi longtemps que des trafics illicites perdureront, la lutte contre la contrefaçon restera une action prioritaire d'EPAL France. En 2023, de nouveaux moyens seront déployés à cet effet.

Palette iPAL, des développements attendus

Les travaux et le développement de la palette EPAL « intelligente », entrepris depuis maintenant 4 ans avec l'Institut Fraunhofer, se poursuivent à un rythme soutenu. Différents tests concluants ont été conduits avec des prototypes à l'échelle européenne. La prise en compte des différentes attentes des utilisateurs potentiels et du monde de la logistique nécessite toutefois une série de travaux complémentaires qui seront effectués en 2023. Des points réguliers d'avancement sont effectués lors des Comités de Direction de l'EPAL. Pour en savoir plus, consulter : <https://en.ipal-pallets.org/>



EPAL, la solution qualité pour votre Supply Chain



Conception/rédaction :

Jean-Philippe Gaussorgues, Léa Charron,
Aurélien Verdu, Joël Boutin – EPAL France
Patrice Chanrion – CPC

Création graphique :

Madison Communication labellisée
Prestadd et Envol

Impression : Handirect Nantes

Diffusion : EPAL France

Cette publication, tirée à 100 exemplaires, a été réalisée avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé.

Date de parution : janvier 2023

Pour aller plus loin, retrouvez-nous en ligne !
www.epal-france.fr

Pour mieux nous connaître



La page LinkedIn pour suivre nos actualités



La chaîne Youtube pour découvrir nos dernières vidéos



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

EPAL France

6, rue François 1^{er}
75008 PARIS
Tél. : 33 (0)1 56 69 52 07
Fax. : 33 (0)1 56 69 52 09
epalfrance@fnbois.com

© EPAL France

EPAL France
www.epal-france.fr

